



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Question au Gouvernement n° 4148

Texte de la question

ÉLEVAGE BOVIN ALLAITANT

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Dufrègne.

M. Jean-Paul Dufrègne. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Il va finir par trouver que je radote mais j'entends revenir sur les difficultés rencontrées par la filière de l'élevage des bovins allaitants dans les départements du grand Massif central comme l'Allier, où je suis élu, et sur les conséquences sur cette filière des orientations de la future politique agricole commune (PAC).

Les représentants de la profession – en particulier les éleveurs, que nous avons rencontrés la semaine dernière avec notre collègue André Chassaigne –, sont inquiets. Il ne s'agit pas d'opposer les systèmes. Néanmoins, selon les données comptables, le revenu moyen par unité de travailleur non salarié s'élevait en 2019 à 15 900 euros dans les systèmes bovins allaitants, soit le revenu le plus bas de tous les systèmes. Il est en effet trois fois plus élevé dans les exploitations orientées vers les grandes cultures, par exemple. La dépendance des systèmes allaitants aux aides est donc beaucoup plus forte, et toute diminution de celles-ci affecte directement un revenu déjà en berne.

Le passage d'une prime à la vache à un calcul à l'unité de gros bétail (UGB), intéressant à première vue, met dans le circuit plus d'animaux à enveloppe constante. Les naisseurs-engraisseurs, qui produisent de la valeur ajoutée locale, seraient donc aussi perdants. Une hérésie !

Si nous saluons l'incitation à renforcer la production de protéines pour limiter les importations de soja, celle-ci s'appuie là encore sur une enveloppe prise sur les aides couplées. Ma question est simple : allez-vous diminuer les aides aux systèmes bovins allaitants, sachant toutes les conséquences humaines que cela engendrerait, et la forte atteinte à la biodiversité qui en découlerait du fait du retournement de vieilles prairies naturelles, véritables puits à carbone ? Beaucoup prédisent une violente décapitalisation dans l'élevage. Il est encore temps de rectifier le tir ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe SOC.)*

M. André Chassaigne. Bravo !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Jean-Pierre Door. Vous rigolerez moins après les élections !

M. Erwan Balanant. On verra bien !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement. Je vous prie tout

d'abord de bien vouloir excuser l'absence de mon collègue Julien Denormandie, qui aurait aimé pouvoir vous répondre mais qui est en réunion avec ses homologues européens au Portugal. Je sais que la question de l'élevage bovin vous est chère. Vous savez aussi combien elle nous importe. L'élevage bovin constitue l'excellence de notre agriculture. Nous sommes donc mobilisés pour accompagner les efforts de structuration de la filière, l'aider à gagner en valeur ajoutée, augmenter la rémunération des éleveurs et gagner notre autonomie dans le domaine des protéines.

Croyez-le bien, nous sommes sur tous les fronts. Nous agissons d'abord sur les aides. Chacun s'accorde à dire que le système actuel ne convient pas et qu'il faut le faire évoluer. Les inégalités que vous avez évoquées dans votre question montrent bien qu'il ne fonctionne pas et que le *statu quo* n'est pas tenable. C'est le sens du nouveau système de calcul à l'UGB que nous mettons en place, dont les modalités font l'objet d'une concertation qui se poursuivra pendant tout le mois de juin, avec les filières d'élevage, viande comme lait, et en lien avec les chambres d'agriculture.

Dans le cadre de la future PAC et dans le plan de relance, nous nous engageons par ailleurs à doubler les aides dédiées aux protéines d'ici à 2027 et à permettre ainsi à notre élevage de gagner en autonomie et en souveraineté protéinique – selon l'expression régulièrement employée par M. Julien Denormandie.

Enfin, au-delà de la PAC, nous poursuivons le travail engagé depuis 2017 pour améliorer la rémunération des agriculteurs, notamment celle des éleveurs de bovins.

M. Hervé Berville. Eh oui !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. C'est l'objectif de la proposition de loi de M. Grégory Besson-Moreau, très attendue par la filière, qui sera examinée ce soir par la commission des affaires économiques.

Vous le voyez, notre engagement pour la filière bovine est total. Notre ambition pour sa structuration, son autonomie, et pour la rémunération des éleveurs, est immense. Nous agissons pour eux et continuerons évidemment à le faire. (*« Excellent ! » et applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dufrègne](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4148

Rubrique :

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [16 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [16 juin 2021](#)